Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 758

Artikel: Pour oublier Karpov
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017462

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avec au surplus la menace d'une multiplication des contrats de droit privé, court-circuitant à l'avance les dispositions du contrat type.
Et en toile de fond, la réticence du Conseil d'Etat qui, jusqu'à tout récemment, se lavait les mains de la question, allant jusqu'à laisser Guy Genoud, ce même conseiller d'Etat qui inspire aujourd'hui la naissance d'un «mouvement conservateur», répondre en mai 1983 à la députée socialiste Françoise Vannay (c'est elle qui le rappelle dans un article vigoureux paru dans la dernière livraison — 11.1.85 — de l'hebdomadaire socialiste, «Le Peuple valaisan») qui l'interpellait pour la xe fois sur le sort des vendeuses et des employés de commerce: «Le contrat type, de portée trop générale quant à son champ d'application, ne peut qu'apporter des solutions partielles à l'ordonnance des rapports contractuels. Nous devons relever que cette forme d'aménagement contractuel a été écartée par tous les partenaires patronaux. Cela a pour effet de réduire encore la portée du contrat type, puisqu'au terme de l'article 360 du Code des obligations, il est possible de conclure des accords différents, voire contraires. Des solutions diversifiées doivent être mises en place, car elles permettent de répondre de manière efficace aux types de commerces ou groupes de commerces concernés.»
Donc, pas de quoi vendre la peau de l'ours...

MINIMUM «VITAL»

Et rappelons tout de même que ledit contrat type prévoit encore des salaires bruts inférieurs à Fr. 2000.— par mois, aucun ne dépassant Fr. 3000.— après cinq ans de travail... Françoise Vannay: «Est-ce convenable et suffisant pour vivre et faire vivre une famille aujourd'hui? Demandez-le à ceux qui proposent ces salaires, sans devoir en vivre bien sûr, à ces défenseurs patentés de la famille, à ces prêcheurs d'une plus forte natalité. Et si ces fervents «chrétiens» allaient une fois mettre en pratique leur belle morale et ne pas faire aux autres ce qu'ils ne veulent pas qu'on leur fasse à eux?»

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Pour oublier Karpov

Pour une part, j'ai passé de tristes vacances... Car enfin, il faut regarder les choses en face: ce à quoi nous avons assisté cet automne, ce à quoi nous assistons, c'est à la mort du jeu des échecs au plus haut niveau!
Ainsi donc Karpov, champion mondial, une trentaine d'années, affrontait le challenger Gasparow, 22 ans. ... Et à l'issue des dix premières parties, menait par quatre à zéro — le vainqueur devant être le premier à gagner six parties. De l'avis des experts, Gasparow était mal préparé; fort sensible, il avait souffert de l'hostilité officielle; et puis, il avait pris des risques...
Depuis, vingt et quelques parties ont été jouées (je suis mal renseigné, la presse se désintéressant de plus en plus de la rencontre et le dernier numéro de la *Revue suisse des échecs* n'y consacrant que 14 lignes!). Résultat: chacun des deux adversaires a gagné une partie, les vingt et quelques autres s'étant achevées par la nullité, la plupart du temps après un combat sans intérêt et dans tous les cas, avant le vingtième coup. Qu'est-ce à dire? Que dans le 90% des parties désormais, deux champions sont en mesure de se paralyser mutuellement, la technique étant désormais si développée et ce qu'on appelle aux échecs la «théorie» (qui n'est en fait que la *pratique* des grands maîtres) si poussée, qu'aucune innovation n'est désormais possible sans risques mortels.
Je sais bien que la situation semblait la même ou peu s'en faut au lendemain du match Capablanca-Alekhine, gagné par le second six à trois, avec vingt-cinq parties nulles! Et puis ce fut le règne d'Alekhine, qui ressuscita les échecs. En peut-il être encore ainsi de nos jours? Un nouveau Bobby Fischer peut-il surgir? Pour ma part, j'en doute.

* * *

Dieu merci, j'ai tout de même eu quelques consolations!
Et par exemple, le livre de Jean-Louis Küffer, *Le Pain de coucou*. Pour je ne sais quelles raisons, je n'en attendais pas grand-chose: c'est un aspect de la pollution, c'est un aspect de notre temps — trop de livres, même en s'en tenant à ce qui paraît ici; trop de livres, dont les critiques sont bien incapables de parler, dont la radio-TV ne peut guère rendre compte; que même les libraires ont bien de la peine à mettre en vitrine, à mettre en valeur, sinon pour quelques jours et au milieu d'une véritable cohue; que les lecteurs les plus diligents n'ont plus le temps de lire... Et puis, pour je ne sais quelles raisons — peut-être parce qu'il avait *passé* aux *Quinze du Romand*; peut-être parce qu'il va passer à Crêt-Bérard, je me suis mis à le lire: un ravissement!

Une histoire d'enfance... Une histoire d'enfance, mais il y en a tant! Ce qui fait à mes yeux l'extraordinaire mérite de celle-ci, c'est son incomparable couleur locale, de ses *deux* couleurs locales dirais-je. La première partie se déroule en Suisse allemande, chez le grand-père. ... Et non, justement pas: chez le *Grossvater*, qui vit avec la *Grossmutter*, quelque part du côté de Lucerne. Küffer n'a pas traduit — je crois que c'est une idée de génie — car le *Grossvater* n'a pas tout à fait les mêmes harmoniques que le *grand-père*. Il vit dans la *Stube*, que le mot chambre rendrait bien imparfaitement, et il fait partie du *Männerchor* — grâce à Gilles, nous savons que cela n'a rien à voir avec un chœur d'hommes, ou si peu! Et c'est ainsi, au moyen de quelques mots, toute une atmosphère suisse allemande qui se trouve recréée, c'est-à-dire *suisse*, car, que nous le voulions ou non, pour le meilleur et pour le pire, nous sommes «Suisses»! Quant à la seconde partie, suisse romande en quelque sorte, par d'autres mots, son atmosphère est évoquée, qui n'est pas celle de la France: par exemple *camber*, ou *cuisse-dame* ou *original*... Mais voici que les deux cultures se rejoignent: *poutser*, la Trudi...: «Cette Trudi est une vraie bedoume!»

J. C.